

Bilan simplifié de la section MEUSE pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	711	711	0	203	Fonds syndicaux	589	589
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	711	711	0	203	report à nouveau	18147	18421
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-100	-274
					Total(1)	18635	18736
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0	0	0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	18635		18635	18533	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	19346	711	18635	18736	total(1+2+3+4+5)	18635	18736

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	10126	9231	Produits d'exploitation(1)	9518	8899
achats	1370	489	Cotisations	1520	545
autres charges externes	117	257	Subventions	7124	8334
autres services extérieurs	5581	4429	Autres produits	47	20
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	828	0
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	2856	3819			
Dotations aux amortissements et provisions	203	237			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	508	58
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)		0	Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	10126	9231	total(1+2+3+4)	10026	8957
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-100	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de la Meuse

Exercice clos au 31 décembre 2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de 18635€ et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 100€.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 1 salariés dont :

- 1 cadres : Secrétaire Départementale

Bilan des ressources de la section MEUSE pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	1 519,61 €
Reversement de cotisations.....	2 141,12 €
Subventions reçues.....	7 123,84 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	46,99 €
Produits financiers perçus.....	507,56 €
Total des ressources.....	7 056,88 €

